



**LA FORCE** D'UN RÉSEAU NATIONAL  
**L'INDEPENDANCE** D'ACTION AU SERVICE DE TOUS LES PRODUCTEURS LAITIERS FERMERS

**#2026 L'ANPLF transmet ses meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année !**

## LETTRE ANPLF - Janvier 2026

**#Réseau Assemblée Générale 2025 : retour positif du fonctionnement des 4 commissions de travail**



Merci à la Chèvrerie de la Poterie pour l'accueil de notre Assemblée générale en novembre 2025. Merci aussi à celles et ceux qui ont fait la route pour être

présents en Bretagne, et aux participants en visio qui ont tenu bon malgré les petites turbulences techniques.

Un bilan très encourageant de la nouvelle gouvernance et du fonctionnement des 4 commissions :

- **Hygiène et réglementation**
- **Terme fermier**
- **Partenariat**
- **Communication**

Nous accueillons **deux nouveaux administrateurs** au sein de l'ANPLF

: Christelle Martin, de la ferme de Kerbizien du réseau Invitation à la ferme et Guillaume Gautier, du Gaec des Domaines, de PLF Bretagne : bienvenus à eux!

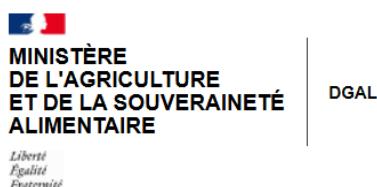
Il a été rappelé que l'ANPLF fonctionne avec les cotisations des membres, et qu'un essoufflement de celles-ci risque de fragiliser la structure. Le montant de l'adhésion de base reste inchangé pour permettre au plus grand nombre de continuer à participer au réseau. Le montant de l'adhésion pleine passe de 41€ à 45€ pour permettre de compenser l'augmentation au réseau européen (2€) et rééquilibrer le budget de l'ANPLF. **Merci à tous pour votre soutien indispensable à la défense des producteurs laitiers fermiers**

Mon adhésion ANPLF a servi à quoi en 2025?

Vous pouvez retrouver les diapos de présentation de cette journée sur le site de l'ANPLF [ici](#).

---

## #Réglementation Nouvelle note sur la flexibilité : vers 12 analyses annuelles du lait matière première



La nouvelle note sur la flexibilité est sortie fin Novembre 2025.

Ce qu'il faut retenir :

- Nous avons réussi à les faire alléger la note (par rapport à la première proposition de l'administration ) vis-à-vis des staph : analyse « si les produits finis ne sont pas conformes » et **non plus en routine**
- A l'obligation de se rapprocher des fréquences de 12 analyses sur le lait matière première, il a été ajouté « **sans pour autant chercher à les**

**égaler** » ce qui donne une relative prise en compte de nos remarques sur la difficulté à appliquer cette obligation. Elles restent cependant l'objectif à atteindre maintenu dans le texte...

- Dans certaines conditions, une dérogation à cette obligation est possible avec : plan de maîtrise sanitaire avec une fréquence d'analyse plus faible (minimum 4/an) aux périodes à risque.

Voici les critères retenus pour être concernés par la dérogation (attention il faut respecter tous les critères):

- Producteur isolé (**à plus de 1 heure du laboratoire** ou d'un point de collecte)
- Ne disposant pas de système organisé de collecte d'échantillon, ou pour les producteurs fermiers pour lesquels le laboratoire avec lequel ils travaillent n'est **pas en capacité de traiter le surplus d'échantillons** découlant de cette nouvelle fréquence mensuelle.
- Le producteur fermier dispose d'un **accompagnement technique** tel que proposé par les associations de vendeurs directs.. (Nous !)
- **Bonnes pratiques d'élevage et d'hygiène de traite** définies par le producteur fermier efficaces ;
- Le résultat du contrôle officiel des pratiques d'élevage et d'hygiène de traite par le service d'inspection en charge de la sécurité sanitaire des aliments est favorable (Items G1, G2 et G3 et ceux dans lesquels ces pratiques sont évaluées).

En conclusion, le travail de l'ANPLF a permis une version du texte largement moins stricte que la précédente, même s'il est encore loin de nos demandes : donc il ne faut rien lâcher.

## #NouvelleAnimatrice : arrivée en octobre 2025

Je profite de l'occasion de ma première newsletter pour me présenter, même si un certain nombre d'entre-vous me connaît maintenant.

Marylou Bressand, j'ai pris la suite de Charlotte en Octobre dernier.

Convaincue des produits fermiers, c'est avec grand plaisir que je rejoins le réseau. Je suis ingénier agronome de formation. Avant l'ANPLF, j'ai tenu un restaurant de produits fermiers pendant 6 ans (en cuisine!), travaillé en Chambre d'Agriculture et été journaliste Lait à la France Agricole. Je suis basée à Besançon en Franche-Comté.

Mon rôle est de catalyser les projets du réseau et porter votre voix pour défendre les produits fermiers : n'hésitez pas à me solliciter!

Au plaisir de travailler ensemble



## #TV Reportage "Produits fermiers : à boire et à manger?" sur France5

Le mardi 6 janvier 2026 a été diffusé sur France 5 le documentaire "Produits fermiers : à boire et à manger?" avec la participation de deux de nos producteurs : notre co-présidente Hélène Follet et notre secrétaire Jean-Michel Péard.

Retrouvez le replay sur [FranceTV](#)

## #Réseau FaceNetwork : congrès 2025 en Croatie



Crédit image : FACEnetwork

Merci à nos collègues croates pour l'accueil du congrès annuel **FACEnetwork**.

Premier déplacement pour la nouvelle animatrice Marylou.

Les moments forts:

- traditionnel buffet de fromages des différents pays membres, petit aperçu de la richesse des savoir-faire européens
- visites de fermes et la valorisation touristique de leurs produits
- accueil des nouveaux membres Ukrainiens
- travail des commissions : hygiène, marketing, technologie

Pour le groupe "Hygiène", un travail est en cours pour mettre en commun les notes techniques sur les plan d'autocontrôle pour à terme proposer un document commun. Une rencontre en présentiel en France est prévue en mars en ce sens.

Rendez-vous l'année prochaine au **Pays Basque espagnol** pour la prochaine édition avec **Leartiker**



Voir la vidéo

Le spot a été vu près de 2 millions de fois l'année dernière sur FranceTv.

Plus d'info sur la campagne [ici](#)

## Campagne de communication pour les produits laitiers fermiers bio : deuxième séquence de diffusion

Financée par l'Agence Bio, un spot vidéo a été réalisé et diffusé en 2025. Une deuxième vague de diffusion sur FranceTv Replay est prévue du 9 au 29 mars

## 23ème édition des rencontres régionales (AURA) de la sécurité sanitaire des laits

12 décembre

« Plus la ferme est traditionnelle, plus elle est protectrice. » selon la professeure Dominique Angèle Vuitton qui a présenté l'[étude PASTURE](#).

À travers l'APFI, le réseau ANPLF a également été présenté, en particulier la richesse du travail en réseau pour l'appui technique.

Plusieurs études de cas (Listeria, encéphalite à tiques, STEC) ont aussi montré l'importance de réagir vite : déclencher les bonnes analyses, comprendre l'origine du problème et mettre fin au plus vite à la crise.

### GUIDE D'INTERVENTION

#### Face à une contamination par STEC du lait ou des produits laitiers au lait cru

N°1 ENQUÊTE ET PRÉLÈVEMENTS DANS L'EXPLOITATION  
N°2 DU DIAGNOSTIC À LA DÉFINITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE  
N°3 ÉVALUATION ET ÉVENTUELLE ÉVOLUTION DU PLAN DE MAÎTRISE  
N°4 PLAN DE SURVEILLANCE ET SUIVI APRÈS INTERVENTION

La Région

Journée « Sécuriser les filières au lait cru » - vendredi 12 décembre 2025 - Lycée horticole Darilly



Une nouvelle fiche synthétique d'intervention face à une crise STEC a été présentée.  
Elle est à retrouver [ici sur le site du GDS AURA](#).

Bilan de cette journée : un rappel que la sécurité sanitaire du lait se construit dans la durée en collectif grâce aux réseaux techniques.

## #Agenda2026 : Quelques dates à retenir

**20 janvier 13h**

Webinaire "Le local est-il toujours sûr?" épisode 3  
<https://www.resea-u-sante-publique-veterinaire.com/>

**23 février**

Concours général agricole Produits laitiers au Salon de l'agriculture

**9 au 29 mars**

Diffusion de la campagne publicitaire sur FranceTV

**Du 15 au 19 Avril**

:

Semaine du Lait cru en Aveyron avec ADVD PLF 12

Vous voulez partager des évènements au réseau? N'hésitez pas à nous écrire à [animation@anplf.com](mailto:animation@anplf.com)



Envie de suivre l'actualité en direct de l'ANPLF : n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook.

**S'abonner**



222, rue les Granges du Bois, 70280 St Bresson

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email car vous êtes adhérent à l'ANPLF.

[Se désinscrire](#)